

Résumé de la stratégie de la Cornouaille pour le DLAL FEAMP

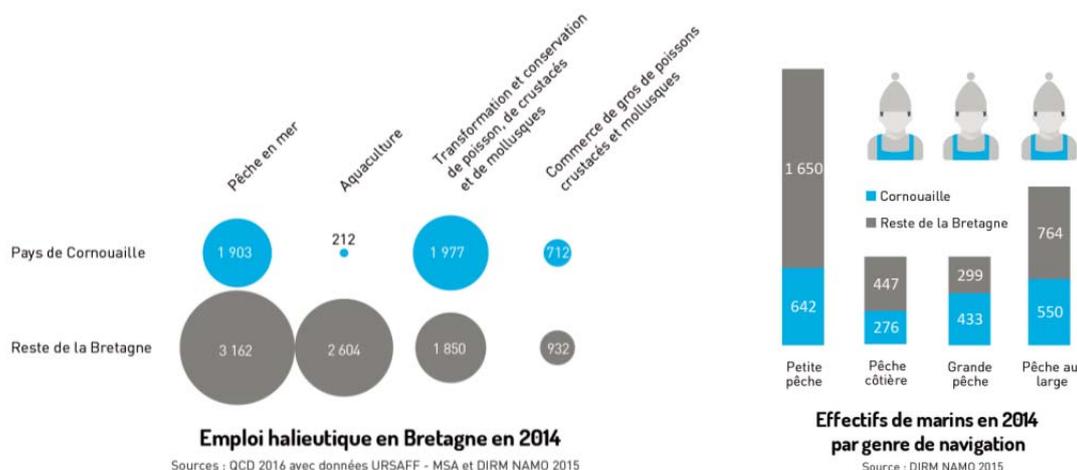
La stratégie de la Cornouaille est ici résumée en 5 points :

1. Principaux éléments du diagnostic
2. Enjeux
3. Stratégie
4. Moyens d'animation
5. Éléments financiers

1. Principaux éléments du diagnostic

L'emploi halieutique (pêche, aquaculture et aval) est majeur pour la Cornouaille, en comparaison avec les différents pays bretons ayant une façade littorale, comme le montre le graphe qui suit. On perçoit bien l'importance du poids relatif de ces activités pour le territoire (35% des emplois bretons dans le secteur).

Le complexe portuaire cornouaillais a un rôle majeur dans l'aménagement et le développement du territoire. Cornouaille port de pêche, qui inclue la 1ère criée française en valeur (Guilvinec), représente la 1ère place de pêche fraîche en France. Diversité et la qualité caractérisent les débarquements de la petite pêche, pêche côtière et hauturière.



Près de 2 000 marins sont ainsi mobilisés sur 375 navires. Le tiers d'entre eux est à la petite pêche, avec des effectifs stables sur ce segment d'activité. En parallèle, les hauturiers (le quart des effectifs de marins) génèrent la grande majorité des apports sous criées, ils voient leur modèle évoluer vers des armements organisés, et moins d'armements individuels. Autour de cette activité de pêche, un tissu territorial dense d'entreprises de mareyage s'est développé, et constitue aujourd'hui un savoir-faire reconnu, et en pleine mutation.

Toute une activité de transformation en aval (conserveries, mareyage, produits de niche à base d'algues ...) augmente la valeur ajoutée sur le territoire. Les établissements se doivent d'innover pour continuer à générer de la valeur ajoutée et rester sur le territoire. L'importance, la diversité et la qualité des débarquements restent une des clés de cette filière cornouaillaise.

En conchyliculture, l'activité est plus modeste. Les établissements sont localisés sur différents bassins de production, dont certains sont réinvestis depuis peu, grâce à l'amélioration sanitaire du milieu. Des huîtres de renommée comme la Bélon marquent la qualité des productions locales. Une

nouvelle génération reprend progressivement les exploitations, et porte des projets ambitieux (modes de production, commercialisation). Le territoire compte un petit noyau d'algoculteurs pionniers, pour cette filière prometteuse en Bretagne.

L'aquaculture d'eau douce est également présente (microalgues, pisciculture de truites) et fait face aux mêmes défis que les activités halieutiques en eau de mer : acceptation sociétale, attractivité métiers vis-à-vis des jeunes ...

2. Enjeux

Voici la synthèse des enjeux des filières halieutiques en Cornouaille, à travers le prisme de la stratégie régionale de mise en œuvre du DLAL FEAMP :

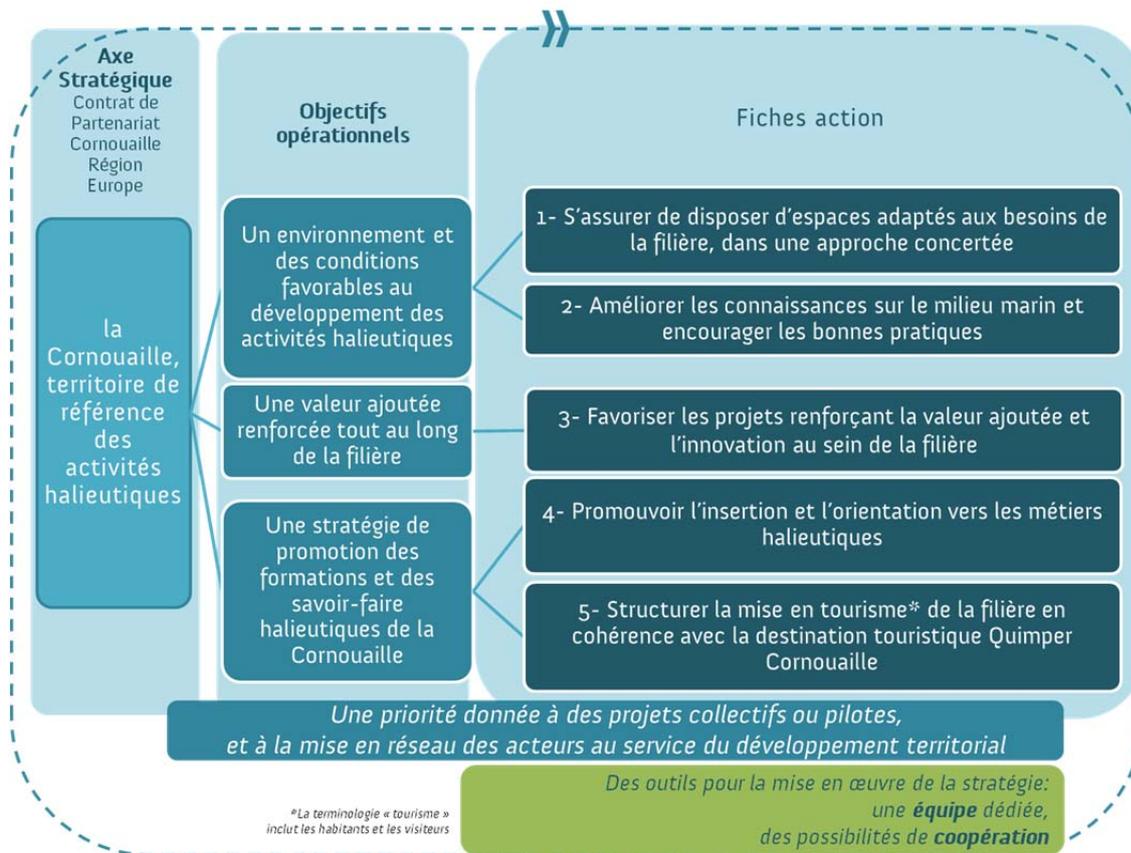
Enjeux transversaux	<ul style="list-style-type: none"> Développement des emplois sur le territoire Besoin d'une mise en réseau de l'ensemble des maillons de la filière, et des acteurs publics
Conditions de développement	<ul style="list-style-type: none"> Maintien et création d'espaces de production dédiés aux activités maritimes (en mer, à terre) Amélioration de la perception des activités halieutiques par le grand public pour contribuer à leur pérennité Sensibilisation des élus, des citoyens sur l'intérêt du développement d'activités halieutiques Education à l'environnement marin Qualité de l'eau et sensibilisation sur l'interaction avec les bassins-versants
Valeur ajoutée	<ul style="list-style-type: none"> Représentativité des professionnels dans les instances territoriales Maintien des apports, de la flotte Accompagnement à la transmission – reprise des entreprises Développement de la valorisation des produits (et coproduits) de la mer locaux, adaptés aux nouvelles attentes des consommateurs Développement des biotechnologies bleues Performance marketing et logistique, mutualisation des moyens
Valorisation des savoir-faire	<ul style="list-style-type: none"> Attractivité des métiers Structuration et promotion de l'offre touristique en lien avec les activités halieutiques

3. Stratégie

La mise en forme de ces enjeux, croisés avec les priorités supra :

- Volet région du Contrat de Partenariat Europe – Région – Pays de Cornouaille,
- Stratégie régionale de mise en œuvre du DLAL FEAMP
- Programmes locaux de développement (ECCO, ialys, destination touristique Quimper Cornouaille etc.),
- Programmes supra tels que la PCP, Horizon 2020, la Glaz Economie, etc.

a permis d'identifier 3 objectifs opérationnels et 5 fiches action pour cette candidature :



Le Pays, au travers de QCD, assurera la mise en œuvre de cette stratégie avec la Commission Mer et Littoral (CML). Au-delà des axes stratégiques et opérationnels détaillés ci-après, **la gouvernance et l'animation sont le socle de ce programme**. Le DLAL contribuera à :

- Fédérer collectivités et acteurs de la filière halieutique en Cornouaille, territoire cohérent au plan des activités halieutiques
- Favoriser et impulser des partenariats et projets de développement économique
- Assurer la concertation en amont des projets de développement d'activités halieutiques sur le territoire
- Organiser avec les partenaires du territoire, des réunions d'information grand public autour des enjeux des filières pêche et aquaculture
- Porter des réflexions et actions sur les problématiques halieutiques territoriales au sein de groupes de travail dédiés, pour ensuite aller mobiliser les fonds *ad hoc*.

Le programme va également permettre d'identifier des partenariats hors Cornouaille et de générer des projets de coopération.

4. Les moyens d'animation

La Cornouaille constitue un vaste territoire de 322 000 habitants, 330 km de côtes, avec l'activité halieutique la plus importante et diversifiée de la Région. Afin d'assurer un accompagnement adapté de la diversité des filières halieutiques en Cornouaille, et une bonne conduite du programme de développement local, plusieurs postes sont nécessaires. Il est envisagé d'avoir 2 postes d'animation sur le programme, et un gestionnaire à temps partiel. Une répartition par thématique (fiches action) est proposée entre les 2 postes d'animation. Un poste pourrait accompagner quelques porteurs de projets et assurer la coordination du programme (instances, lien avec les élus, évaluation du programme, communication ...). Le second poste serait presque

exclusivement dédié à l'accompagnement des porteurs de projets. L'animation des réunions thématiques serait partagée entre les deux animateurs.

Ce partage des tâches permettra de s'assurer que les animateurs fassent suffisamment de terrain pour ne pas être déconnectés des enjeux des acteurs du territoire, de Douarnenez à Doëlan ; en matière de pêche comme de cultures marines ou transformation des produits de la mer.

Ils seront intégrés au pôle ingénierie de projets territoriaux (en charge des différents volets du contrat de partenariat), et travailleront en lien étroit avec les autres pôles de QCD et les partenaires du territoire.

Les acteurs socio-économiques et collectivités du territoire seront concertés et impliqués dans la mise en œuvre, la communication et le suivi du programme DLAL FEAMP via la **Commission Mer et Littoral (CML) Cornouaille et des réunions techniques en fonction des thématiques ciblées.**

La commission mer et littoral constituera le lieu d'information, de concertation et de décision des acteurs du GALPA Cornouaille, il favorisera l'émergence de projets et s'assurera de la cohérence cornouaillaise des projets retenus en avis d'opportunité, avant passage en CUP.

5. Principaux éléments financiers

Pour mettre en œuvre sa stratégie, le Pays de Cornouaille dispose d'une enveloppe de 1.19 millions d'euros de FEAMP, avec des projets qui pourront être sélectionnés jusqu'en 2020. A ce montant de FEAMP viendront s'additionner l'équivalent de contreparties publiques. Les projets collectifs, innovants, expérimentaux seront encouragés, ce qui permettra aux porteurs de projet de bénéficier d'un taux d'aide publique allant jusqu'à 80%.

La répartition de montants entre les différentes fiches action s'est faite en fonction :

- du bilan de la démarche Axe 4 du FEP portée sur la Cornouaille de 2009 à 2013
- des enjeux prioritaires identifiés lors de la phase de candidature
- d'une estimation du coût des projets potentiellement éligibles aux différentes fiches action

